

N°2025/19

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ----- COMMUNE D' AUXI-LE-CHATEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
--	--

SEANCE DU 14/04/2025	
Nombre de Conseillers en exercice : 23 Présents ou représentés : 22 Date de la Convocation : 01/04/2025 <u>OBJET</u> : BUDGET PRIMITIF 2025	L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire. <u>PRESENTS</u> : Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Marie-José DUFOSSE-FRASER – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Michel DUVAL – Jean-Michel VIMEUX – Chantal PONCHEL – Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Damien DUPONT – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Sandrine ROUSSEL – Estelle GACQUIERE – Bernard LACOSTE – Didier COUVILLERS – Valérie BOITEZ – Viviane GILBERT <u>ABSENTS EXCUSES REPRESENTES</u> : Odile RETOT-FABRE – Nicolas LIBESSART – Nicolas CAPY – Aline GUILLY <u>ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES</u> : Christian GACQUIERE <u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> : Estelle GACQUIERE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le budget est un acte fondamental de la gestion municipale car c'est celui par lequel le Conseil municipal prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année à venir.

Après une présentation du budget de la commune pour l'année 2025, dressée par la Directrice générale des services à l'appui d'un diaporama, Monsieur le Maire donne la parole à M. Damien DUPONT, Délégué au budget, pour lecture du budget primitif 2025 par chapitre :

Les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 080 116,51 €	3 080 116,51 €
Investissement	1 566 073,58 €	1 566 073,58 €
TOTAL DU BUDGET	4 646 190,09 €	4 646 190,09 €

La section de fonctionnement se décompose comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	806 397,41 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 328 660,00 €
014 - ATTENUATION DE PRODUITS	5 310,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	175 560,00 €
66 - CHARGES FINANCIERES	70 690,10 €
67 - CHARGES SPECIFIQUES	500,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	2 387 117,51 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	692 999,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 080 116,51 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts
70 - PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTE	109 690,00 €
73 - IMPOTS ET TAXES	668 156,63 €
731 - IMPOSITIONS DIRECTES	934 381,00 €
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	697 369,00 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	34 600,00 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	3 070,00 €
77 - PRODUITS SPECIFIQUES	500,00 €
013 - ATTENUATION DE CHARGES	80 000,00 €
002 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	532 349,88 €
TOTAL DES RECETTES REELLES	3 060 116,51 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	20 000,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 080 116,51 €

La section d'investissement se décompose comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Nouvelles propositions	Restes à réaliser	BP 2025
001 - DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	168 863,26 €		168 863,26 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	264 000,00 €		264 000,00 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 220,00 €		4 220,00 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	179 964,00 €	61 684,12 €	241 648,12 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	717 000,00 €		717 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	1 334 047,26 €	61 684,12 €	1 395 731,38 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	170 342,20 €		170 342,20 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 504 389,46 €	61 684,12 €	1 566 073,58 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Nouvelles propositions	Restes à réaliser	BP 2025
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	204 290,89 €		204 290,89
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	115 400,00 €	46 756,49 €	162 156,49 €
16 – EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	350 000,00 €		350 000,00 €
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 285,00 €		6 285,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES	675 975,89 €	46 756,49 €	722 732,38 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	843 341,20 €		843 341,20 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 519 317,09 €		1 566 073,58 €

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,

Vu l'instruction comptable M57,

Vu la présentation du projet de BP et du projet d'aménagement des abords de la Halle réalisée lors d'une réunion conjointe des commissions finances et Petites Villes de Demain le 8/03/2025 ;

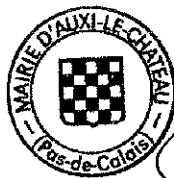
Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 soumis au vote par chapitre et par nature,

Et après avoir délibéré, à l'unanimité (22 pour, 0 abstention, 0 contre) des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le budget primitif de la commune pour l'année 2025 tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les mois, jours et an susvisés et ont signé sur le registre des procès-verbaux les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 14/04/2025
Le Maire



Henri DEJONGHE